

219C2367
FR0010526814-FS1019

19 novembre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SUPERSONIC IMAGINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 novembre 2019, la société de droit anglais Hologic Hub¹ Ltd. (une *private limited company*) a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 novembre 2019, les seuils de 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société SUPERSONIC IMAGINE et détenir 18 401 554 actions SUPERSONIC IMAGINE représentant autant de droits de vote, soit 77,65% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions SUPERSONIC IMAGINE dans le cadre de l'offre publique initiée par la société Hologic Hub Ltd.³.

¹ Contrôlée par la société de droit américain Hologic Inc.

² Sur la base d'un capital composé, au 31 octobre 2019, de 23 698 755 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment D&I 219C2292 du 14 novembre 2019 annonçant le résultat de l'offre et sa suite positive.